

Luxembourg, le 29 avril 2014

Evolution de la somme des bilans des institutions financières monétaires

La Banque centrale du Luxembourg fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des institutions financières monétaires, qui comprennent les banques et les organismes de placement collectif (OPC) monétaires, n'a guère changé par rapport au mois précédent, passant de 915 273 millions d'euros au 28 février 2014 à 916 824 millions d'euros au 31 mars 2014. Entre les mois de mars 2013 et mars 2014, la somme des bilans était en baisse de 6,2%.

La somme des bilans provisoires des banques s'élevait à 719 810 millions d'euros au 31 mars 2014 contre 714 036 millions d'euros au 28 février 2014, soit une hausse de 0,8%. Entre les mois de mars 2013 et mars 2014, la somme des bilans des banques était en baisse de 4,9%.

Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle, au 31 mars 2014, était de 149 unités.

La somme des bilans provisoires des OPC monétaires s'élevait à 197 014 millions d'euros au 31 mars 2014 contre 201 237 millions d'euros au 28 février 2014, soit une baisse de 2,1%. Entre les mois de mars 2013 et mars 2014, la somme des bilans était en baisse de 10,6%.

Au 31 mars 2014, le nombre d'OPC monétaires était de 195 compartiments.

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition
au numéro de téléphone 4774-4265 /-4243.



Secrétariat général
L-2983 Luxembourg

Communiqué de presse

Télécopieur: +352 4774-4910

sg@bcl.lu